



DÉCISION DE NON OPPOSITION DE DECLARATION PREALABLE

Délivrée par le maire au nom de la commune

Si vous souhaitez obtenir des informations sur votre dossier, adressez-vous :

Mairie de Commentry Place du 14 Juillet 03600 Commentry

 D P 0 0 3 0 8 2 2 4 A 0 0 3 5	 1 1 0 0 0 0 0 6 0 9 7 4
Dossier : DP 003082 24 A0035 Déposé le : 30/05/2024 Nature des travaux : POSE 2 FENETRES DE TOIT Adresse des travaux : 8 RUE RAYNAUD 03600 COMMENTRY Références cadastrales: 000BK0115	Demandeur : MONSIEUR THERY PATRICK 8 RUE RAYNAUD 03600 COMMENTRY Demandeur(s) co-titulaire(s) : -----

Le Maire de Commentry,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu le Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé le 27/09/2006, modifié et révisé les 16/12/2009, 19/12/2012, 04/12/2013, 19/11/2014, 04/02/2015, 10/02/2016, 06/04/2016, 22/06/2016 et 04/07/2017,

Vu l'objet de la demande portant ;

- sur l'installation de 2 fenêtres de toit
- sur un terrain situé 8 rue Raynaud
- sur la création de 16 m² de surface de plancher

DÉCIDE

Article unique

La **DP 003082 24 A0035** fait l'objet d'une **DÉCISION DE NON OPPOSITION** pour les travaux décrits dans la demande présentée.

Date d'affichage : - de l'avis de dépôt : 03/06/2024 - de la décision en mairie : Date de transmission au Préfet ou à son délégué :	Fait à Commentry, le <i>4 juin 2024</i> Pour le Maire, L'Adjoint délégué,  Thierry VERGE 
--	---